

POTASSE CAUSTIQUE

Dest. Médical/Accueil/AMP Electrolyse/Minérale/Chemilyl

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

DESIGNATION COMMERCIALE : **HYDROXYDE DE POTASSIUM (POTASSE CAUSTIQUE)**

FABRICANT : **PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS**
Usine Frédéric Kuhlmann
B.P. 39
59374 LOOS Cedex
Tél. : 03.20.22.58.58 – Fax : 03.20.93.59.80

N° de téléphone d'appel d'urgence d'Orfila : 01.45.42.59.59

Usage normal : Préparation de sels de potassium, Détergence

2 – COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

- Nom usuel : Hydroxyde de Potassium écailles 90 %
- KOH alcalinité totale % pondéral ≥ 90
- n° CAS 1310-58-3
- n° EINECS : 215-181-3
- Index CE : 019-002-00-8
- Symbole C – CORROSIF,
- Phrases : R22, R35

3 – IDENTIFICATION DES DANGERS

produit :

- Dangereux
- Corrosif
- pouvant exercer une action destructrice sur les tissus vivants (peau, muqueuses)
- Nocif en cas d'ingestion – provoque des brûlures

4 – PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 mn au moins

Contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 mn au moins en écartant bien les paupières. Consulter un Ophtalmologiste

En cas d'inhalation : Amener au grand air – Repos et mise sous surveillance médicale
Respiration artificielle si nécessaire.

En cas d'ingestion : Ne pas boire
Ne pas tenter de faire vomir
Hospitalisation d'urgence

Vêtements souillés : Enlever immédiatement tous les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après nettoyage

Prévoir postes d'eau/douches/fontaines oculaires à proximité immédiate.

POTASSE CAUSTIQUE

Dest. Médical/Accueil/AMP Electrolyse/Minérale/Chemilyl

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non concerné

La potasse caustique écailles est un produit incombustible et ininflammable.
Appareil de protection autonomes isolants si nécessaire pour les intervenants.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Intervenir avec les moyens individuels de protection
- Recueillir le produit par balayage – en emballage hermétique
- Arroser abondamment à l'eau toute la zone contaminée.
- Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau
- L'évacuation des eaux résiduaires dans un égout ou une rivière ne pourra s'effectuer que lorsque le pH aura été ramené entre 5,5 et 8,5.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation : - Manipuler en évitant la formation de poussières
- Capturer les poussières au point d'émission
- Stockage : - Conserver dans un endroit bien ventilé
- Conserver à l'abri de l'humidité
- Conserver à l'écart de la chaleur
- Conserver l'emballage bien fermé.
- Matériaux d'emballage : - Recommandés : fer, acier, revêtement époxy
- A éviter : aluminium, zinc, plomb, étain

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition : Hydroxyde de potassium : VLE : 2 mg/m³ – TLV (USA) : 2 mg/m³

Mesures individuelles de protection en utilisation normale :

- Yeux : Lunettes de sécurité
Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des aérosols basiques
- Mains : Gants en caoutchouc, PVC ou autre matière plastique
- Peau : Bottes – vêtement de protection
- Inhalation : Masque anti-poussières
- Hygiène industrielle : Ne pas respirer les poussières
Se laver les mains après utilisation
Eviter le contact avec la peau et les yeux
- Autres informations : Rince-gants – douche - rince-yeux à proximité

POTASSE CAUSTIQUE

Dest. Médical/Accueil/AMP Electrolyse/Minérale/Chemilyl

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	:	Solide à 20° C, sans odeur, présentation sous forme d'écailles blanches de 1 à 3 cm de largeur, de 0,5 à 0,8 mm d'épaisseur.	
pH	:	14	
Températures caractéristiques	:	Point de fusion de la potasse 90 % : 200° C	
Densité	:	- Apparente	: 0,90
		- réelle	: 2,04
Chaleur spécifique	:	à 25° C : 0,24 Kcal/kg/° C	
Solubilité	:	- dans l'eau : 1.070 kg/m ³ (à 15° C) - dans les solvants hydrosolubles	
Autres données	:	- produit hygroscopique - sensible au gaz carbonique de l'air (carbonation)	

10 – STABILITE ET REACTIVITE

Produit de décomposition dangereux	:	aucun dans des conditions normales de stockage	
Réactions dangereuses	:	<ul style="list-style-type: none">• les solvants chlorés, l'acrylonitrile• forme un explosif avec : trichloréthylène, 1,2 dichloréthylène, tétrachloroéthane, nitroparaffines, ...• fort dégagement de chaleur avec l'eau et les acides	
Autres recommandations	:	humide, attaque certains métaux (aluminium, zinc, magnésium) avec dégagement d'hydrogène, gaz excessivement inflammable et explosif.	

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Hydroxyde de potassium – DL 50 / orale / rat (mg/kg)	:	365	
	-	Nocif en cas d'ingestion (Produit des lésions caustiques du tube digestif, douleurs buccales, retrosternales et épigastriques. Vomissement fréquents parfois sanglants)	
	-	Corrosif, provoque de graves brûlures	
	-	Risque de lésions oculaires graves	
	-	Irritant pour la peau	
	-	Irritant pour les voies respiratoires	

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Comportement :		
• Dégradabilité	:	stable
• Biodégradabilité	:	stable
• Traitabilité	:	physico-chimique
• Bioaccumulation	:	non
• Ecotoxicité	:	
• Daphnies	:	CL 50 – 24 h : 270 mg/l

POTASSE CAUSTIQUE

Dest. Médical/Accueil/AMP Electrolyse/Minérale/Chemilyl

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION


En accord avec les réglementations locales et nationales concernant l'élimination des DIS

En liaison avec les services d'assainissement, envisager les conditions de dilution avant rejet vers le réseau d'assainissement.

Dans tous les cas, l'évacuation des eaux résiduaires dans un égout ou une rivière ne pourra s'effectuer que lorsque leur pH aura été ramené entre 5,5 et 8,5.

Procédés de destruction des emballages souillés : laver abondamment les emballages et neutraliser.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Terrestre	ADR/IRD	Désignation : HYROXYDE DE POTASSIUM SOLIDE UN 1813 – Classe 8 Groupe emballage II Identification danger : 80 Etiquette danger : 8
		
Maritime	IMDG	Groupe d'emballage II Etiquette : corrosive 8 EMS : F-A, S-B
Aérien	IATA/OACI	Groupe d'emballage II Etiquette : corrosive 8 Aéronef passager et cargo : quantité limités Y814 (5 Kg par colis) 814 (15 Kg par colis) Aéronef cargo seulement : 816 (50 Kg par colis)

15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Mentions de l'étiquette : Symbole **C** – Corrosif
N° EINECS : 215-181-3
Index CE : 019-002-00-8

R 22 : Nocif en cas d'ingestion
R 35 : provoque de graves brûlures

S (1/2) : conserver sous clé et hors de portée des enfants
S 26 : en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin
S 36/37/39 : porter des vêtements et des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage
S 45 : en cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
S 61 : Eviter le rejet dans l'environnement, consulter les instructions spéciales de la FDS

POTASSE CAUSTIQUE

Dest. Médical/Accueil/AMP Electrolyse/Minérale/Chemilyl

16 – AUTRES INFORMATIONS

Fiche toxicologique INRS (1997) N° 35 : Hydroxyde de potassium et solutions aqueuses.

- Ce produit n'est pas concerné par le rectificatif à la directive 2004/73/CE de la commission du 29 avril 2004 portant vingt-neuvième adaptation au progrès technique de la directive 67/548/CEE.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.